

# COMMUNE D'AYGUATEBIA – TALAU

10 rue de la Mairie  
66360 AYGUATEBIA -TALAU

Tél : 04.68.97.06.19

Permanence le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mail : mairie.ayguatebia-talau@wanadoo.fr

## CONSEIL MUNICIPAL

**le vendredi 5 septembre 2025**

**Présents** : Vicens Georges, Oliva Thierry, , Torras Sylvie, Petit Edwige

**Absents excusés** : Goze Christian, Minda Pierre

**Secrétaire de séance** : Torras Sylvie

### **1. VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2025**

### **2. DEVIS ONF :TRAVAUX SUR LA FORÊT COMMUNALE**

Monsieur le Maire propose de signer le devis ONF pour les travaux d'entretien du périmètre de la parcelle 2 pour une somme de 2000 € HT

Le Conseil Municipal valide ce choix à l'unanimité

### **3. DELIBERATION POUR NOUVELLE COUPE AFFOUAGE**

La coupe 6 destinée aux affouagistes est terminée, il faut donc attribuer une nouvelle coupe pour les prochains lots. La nouvelle coupe proposée par l'ONF est la 9.6

Après avoir pris connaissance du dossier et après avoir délibéré

Le CM , à l'unanimité

**décide** d'affecter à l'affouage à compter du 15 septembre 2025 les coupes de la parcelle 9.6 et d'en attribuer les lots par tirage au sort aux affouagistes inscrits à raison de 10 m<sup>3</sup> pour les résidents permanents et 5 m<sup>3</sup> pour les résidents secondaires,

**désigne** comme garants de l'affouage sur cette coupe Madame Evelyne Sallanne, Monsieur Jean- François Davy et Monsieur Frédéric Simonet.

### **4. RECOUVREMENT FACTURES NON PAYEES**

La trésorerie de Prades nous a envoyé une liste de titres émis par notre commune qui n'ont pas été recouverts depuis 2017

Avant la fin de l'année nous devons répondre au Trésorier pour admettre ou rejeter les propositions d'admission en non valeur.

Monsieur le Maire proposera une délibération au prochain CM après avoir contacté les personnes concernées par ces factures impayées

### **5. DELIBERATION POUR SERVITUDE DE PASSAGE DES RESEAUX D'EAUX SUR PARCELLE PRIVEE COMMUNALE**

Pour pouvoir effectuer les branchements réseaux sur la parcelle AB 578 bâtie et appartenant

à Mr Rouanet il est nécessaire de faire passer ces réseaux sur la parcelle AB 536 qui est une parcelle privée de la commune. De plus la parcelle de Mr Rouanet est enclavée et nous devons lui accorder une servitude de passage .

Il convient donc de délibérer pour donner un accord de principe de servitude sur la parcelle privée de la commune AB 536 pour passage souterrain des réseaux d'eau et passage à pied et en véhicule pour accéder à la parcelle 578.

Une convention par notaire devra être établie afin de définir les engagements des 2 parties. Tous les frais étant à la charge de Mr Rouanet.

**Adopté à l'unanimité.**

6. **DELIBERATION POUR ACCEPTER AVENANT TRAVAUX RESEAU D'EAU POTABLE TRANCHE 2**

A la demande de l'Assemblée Thierry Oliva quitte la salle car ses responsabilités professionnelles dans le secteur des travaux publics entraîneraient un conflit d'intérêt. Mr le Maire explique que des travaux supplémentaires concernant le renouvellement des réseaux AEP et EU Tranche 2, ont été nécessaires .

Ces modifications génèrent une plus value globale de 15 478,30 € HT qui entraîne un nouveau montant du marché global soit 284 613, 10 € HT.

Après avoir pris connaissance du dossier élaboré par le Maître d'oeuvre et après avoir délibéré

Le CM approuve à l'unanimité des votants la proposition du Maire

7. **INFO : DOTATION AMENITES RURALES**

Mr Oliva rejoint la salle.

C'est une aide des pouvoirs publics aux communes qui comprennent une aire protégée. Pour nous il s'agit du site Natura 2000 et du PNR PC . Elle s'élève à 15 203 €

8. **DELIBERATION POUR DEFINIR LE MONTANT DU LOYER DE L'APPARTEMENT COMMUNAL 2 .**

Monsieur le Maire explique qu'un nouveau locataire désire louer l'appartement communal 2 , libéré depuis le 1 juin.

Afin de pouvoir signer un bail à partir du mois de septembre, il convient de délibérer pour fixer le montant du loyer mensuel à 350 € ;

Adopté à l'unanimité.

9. **INFO ORANGE: fermeture réseau cuivre**

Dans un contexte de modernisation des infrastructures des télécommunications pour apporter l'internet fixe à très haut débit dans tout le territoire, Orange s'organise pour fermer ses réseaux cuivre.

Pour Ayguatebia-Talau, la fermeture définitive interviendra en 2029

10. **DIVERS**

- **Délibération : Réévaluation des tarifs distribution de l'eau potable et assainissement de 2025 à 2028**

Une délibération du conseil municipal est nécessaire pour la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la tranche 3 des travaux d'installation des compteurs :

Mr leMaire propose que Le Conseil Municipal s'engage à réévaluer la tarification de l'eau au prix minimum demandé par l'agence de l'eau, à savoir 1,15 € HT/m<sup>3</sup> et hors redevances pour l'eau potable et 1,30 € HT/m<sup>3</sup> et hors redevances pour l'assainissement sur la période du 01/01/2025 au 31/12/2028,

**Adopté à l'unanimité**